

« L'évolution des modes de vie aménage les territoires »
 Jean VIARD (sociologue)

Chiffres clés

2 000 réponses aux questionnaires
 200 participants aux réunions
 19 rencontres intercommunales
 13 fiches actions

Dates à retenir

2.10.2015 : lancement de la démarche
 13.05.2016 : Présentation du diagnostic
 21.03.2017 : Présentation du projet de schéma
 Janvier-septembre 2017 : Phase d'approbation du schéma

ensemble améliorons l'accès aux services du quotidien

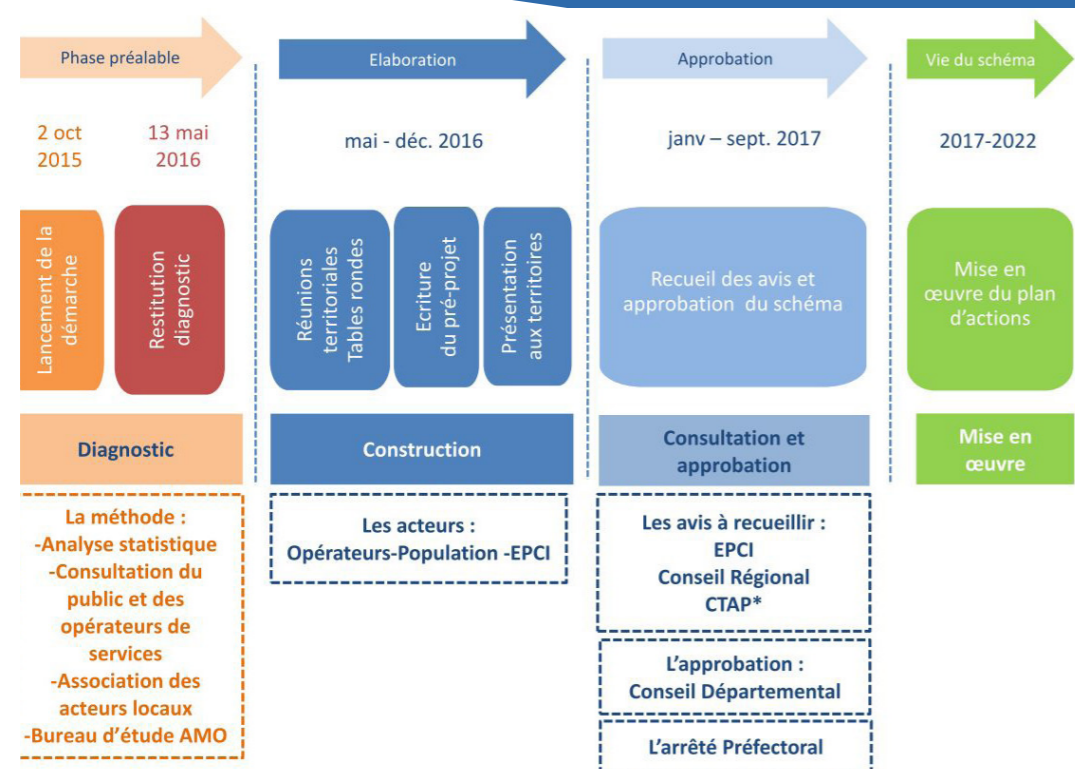


Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public de l'Aveyron

Demain s' imagine aujourd'hui



D'où sommes-nous partis ?

Extrait de l'article 98 de la loi NOTRe : « Sur le territoire de chaque département, l'Etat et le Département élaborent conjointement un Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public, en associant les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. Ce schéma définit, pour une durée de six ans, un programme d'actions destiné à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité des services. Il comprend un plan de développement de la mutualisation des services sur l'ensemble du territoire départemental. »

Contacts presse :

Conseil départemental de l'Aveyron
 Hugues Ménatory: 05.65.75.80.47
 hugues.menatory@aveyron.fr

Préfecture de l'Aveyron
 Thomas Kowal : 05.65.75.71.36
 thomas.kowal@aveyron.gouv.fr

aveyron.gouv.fr
aveyron.fr



De quoi parle-t-on avec le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public ?



Tout simplement de la difficulté de trouver un médecin, d'obtenir un rendez-vous dans un délai acceptable, d'accéder aux e-services... Certains territoires sont en effet confrontés à des déficits de services (publics et privés) qui tendent à creuser des inégalités en terme de dynamisme économique, social et d'attractivité du territoire

Pourquoi ce schéma ?

- Une feuille de route des actions à engager pour renforcer l'offre de services et permettre à tous les Aveyronnais d'y accéder
- Un des outils à destination des territoires pour améliorer l'attractivité de notre département

L'accès aux services, un sujet qui mobilise les Aveyronnais

Enquête en ligne : 2 000 réponses !

Pour les Aveyronnais, le département est un département plutôt bien positionné en terme de services

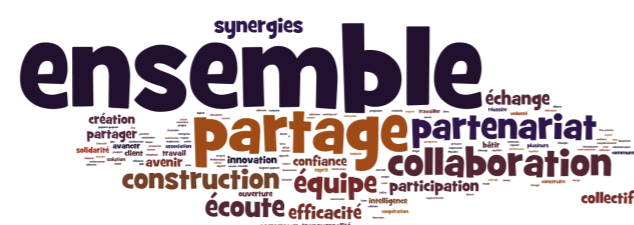


Les étapes de la concertation :

- Analyse socio-démographique du département
- Entretiens avec les opérateurs de services
- Réunions territoriales
- Enquête auprès des Aveyronnais
- Rencontres avec les intercommunalités et les grands territoires

Une méthode voulue participative et une démarche de co-construction

Une volonté partagée par tous les acteurs locaux



13 actions à mettre en œuvre d'ici à 2022



Un plan d'actions pour une période de 6 ans

Un plan d'actions pour les services au public à faire vivre ensemble

Les services territorialisés s'appuyant sur le maillage des bourgs-centres

LES SERVICES DE SANTE	L'EDUCATION	LES SERVICES AU PUBLIC DU QUOTIDIEN
Faciliter l'accès (physique ou numérique) des patients aux soins	Penser la pérennité et l'efficacité de l'école rurale en lien avec le développement des services périscolaires (transport, cantine, garderie)	Favoriser la pérennité et le développement des services de proximité
Favoriser l'installation de professionnels de santé en Aveyron	Sensibiliser les jeunes sur les métiers pourvoyeurs d'emplois dans le champ des services de proximité	Anticiper les cessations d'activités pour favoriser la reprise d'entreprises
Créer les conditions d'exercice favorables aux nouvelles pratiques et à la nécessaire coordination des acteurs		

Les services transversaux comme leviers de l'organisation

LES RESEAUX / TIC	LES MOBILITES ET TRANSPORTS	LES MUTUALISATIONS ET TIERS-LIEUX
Permettre à tous l'accès aux services numériques	Améliorer la coordination de l'offre de mobilité existante et la rendre facilement accessible	Réaliser un appel à projet expérimental : des bouquets de services au public innovants
Développer l'usage de e-services existants	Encourager les modes de déplacements alternatifs à la voiture solo	Développer les compétences et mettre en réseau les agents d'accueil des lieux multi-usages

Et maintenant ?

IMPULSER LES DEMARCHES ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES PILOTER CERTAINES ACTIONS

Pour l'Etat et le Conseil départemental, ce schéma est une opportunité de coordonner les politiques, de mutualiser les moyens, d'anticiper les changements, d'innover et d'expérimenter des solutions alternatives

« La réussite de ce schéma repose sur l'implication de chacun d'entre vous ! »

Qui est concerné ?

Acteurs du territoire (communes, intercommunalités, PETR, PNR), collectivités (Département, Région), Etat, opérateurs de services, acteurs économiques, associations,...